



PERMANENCE DES ÉLUS MAIRIE DE COULOMBIERS ACCUEIL DU PUBLIC

La mairie met en place une permanence des élus le samedi matin à la mairie de Coulombiers afin de permettre aux habitants de rencontrer un élu plus facilement.

Horaires :

Uniquement les samedis des semaines impaires, de **9 h 30 à 10 h 30**

(sauf congés et jours fériés, sans permanence)

La Mairie de Fresnay sur Sarthe reste ouverte pour les autres samedis

Il est également possible de prendre rendez-vous (contacter la Mairie 02 43 97 51 12 ou site internet <https://www.fresnaysursarthe.fr>)

Cette permanence a pour objectif :

- d'échanger avec les habitants
- de recueillir leurs demandes

Important :

Aucune démarche administrative (état civil, dossiers, inscriptions, etc.) ne pourra être réalisée sur place en l'absence du personnel administratif.

Les demandes seront enregistrées et transmises aux services de la mairie pour traitement en semaine, selon leur ordre de priorité.

Planning des permanences des élus (par roulement) jusqu'au 30/01/2027 :

(Pas de permanences en août 2026)

Sandrine OLIVIER

• 25/04/2026 • 20/06/2026 • 06/06/2026 • 26/09/2026 • 21/11/2026

Par ailleurs, Mme OLIVIER assure une permanence hebdomadaire selon les modalités suivantes : Tous les vendredis de 15h45 à 17h00 *(sauf contrainte particulière : congés, réunions...)*.

Céline DESPRES

• 25/04/2026 • 04/07/2026 • 10/10/2026 • 19/12/2026

Thibault DESHAIS

• 23/05/2026 • 18/07/2026 • 24/10/2026 • 16/01/2027

Laurence VOISIN

• 06/06/2026 • 12/09/2026 • 07/11/2026 • 30/01/2027

Nous vous remercions de votre compréhension.

La municipalité

Le 10/04/2026